



RELIER L'APPRENTISSAGE À LA PRATIQUE

Comment faire un exercice de réflexion sur la pratique pour obtenir des crédits Mainpro-C après avoir complété le Sondage national des médecins

*** Veuillez noter que vous pouvez seulement soumettre cette forme et obtenir vos crédits à la fin de la période de réflexion de 2 mois.**

Les médecins de famille, intentionnellement ou indirectement, ont de nombreuses activités qui les aident à maintenir et/ou à améliorer leurs compétences. Conscient de ce fait, le Collège a mis sur pied une façon nouvelle et innovatrice d'accumuler des crédits Mainpro-C. Il s'agit d'une approche selon laquelle le participant répond à des questions par l'évaluation et l'intégration d'informations plutôt que par la seule acquisition d'informations. Et ceci vous amène à jeter un regard critique sur votre pratique et/ou travail. La principale caractéristique de cette option est de permettre aux membres de générer leurs propres crédits Mainpro-C en s'adonnant à des « exercices de réflexion sur la pratique » afin de répondre à des questions qu'ils identifient comme importantes pour un aspect de leur pratique et/ou travail. Pour documenter ceci en ce qui a trait au Sondage national des médecins, vous pouvez utiliser ce formulaire.

Genre d'activités admissibles

Vous pouvez faire des exercices de réflexion sur la pratique à partir de tout ce que vous faites, notamment

... des activités cliniques telles :

- *la pratique en cabinet*
- *le travail à l'hôpital*
- *la médecine d'urgence*
- *la psychothérapie*
- *la médecine du sport*
- *la médecine du travail*

... et des rôles non cliniques tels :

- *administrateur*
- *chercheur*
- *professeur*
- *examineur*
- *conseiller en assurance*
- *membre d'un comité*

En voici des exemples

En répondant au Sondage national des médecins, vous vous demandez...

- *« Quels soutiens communautaires sont disponibles pour mes patients diabétiques? En existe-t-il de nouveaux que je ne connaîtrais pas? »*
- *« Si je ne fais pas de visites à domicile, et qu'aucun des collègues de mon groupe de pratique n'en fait, est-ce que nos nombreux patients âgés sont capables de se rendre aisément à notre cabinet? »*
- *« Je ne sais vraiment pas... Combien de demandes pour accepter de nouveaux patients ma secrétaire reçoit-elle? Quelle information offre-t-elle aux patients orphelins que nous refusons? »*

- « *Il m'a été difficile de dire que je suis 'satisfait' de l'équilibre entre mes engagements personnels et professionnels. Certains de mes collègues ont-ils trouvé un meilleur mécanisme d'adaptation?* »
- « *Quelle est la période d'attente appropriée pour les patients non urgents qui désirent me voir? Notre clinique est-elle bien organisée pour faire un bon triage des appels?* »
- « *Je n'ai jamais vraiment réalisé que plus de 30 % de mes patients sont des enfants. Ma salle d'attente est-elle appropriée pour des enfants?* »

Comment puis-je faire un de ces exercices?

Suivez simplement les étapes suivantes ...

1. Obtenez une copie du formulaire en format PDF http://www.cfpc.ca/local/files/CME/Mainpro/generic_fr.pdf ou le formulaire électronique https://www.formrouter.net/forms@CFPC/Mainpro_Linking_learning_practice_fr.html et familiarisez-vous avec les questions. Celles-ci vous entraînent dans les étapes d'un exercice de réflexion sur la pratique.
2. Identifiez une question précise concernant votre pratique et/ou travail qui découle de votre participation au Sondage national des médecins.
3. Répondez aux différentes questions. Elles devraient vous aider à examiner les principaux éléments à considérer pour répondre à votre question.
4. Après 2 mois (ou plus au besoin), remplissez la section finale du formulaire.
5. Retournez le formulaire rempli au Collège, soit par la poste, soit par télécopieur, pour réclamer vos crédits Mainpro-C.
6. Sur réception de votre formulaire, nous inscrirons les crédits à votre dossier.
7. Commencez à penser à votre prochaine question!

Vous pouvez appliquer ces étapes à toute activité reliée à votre travail et/ou à votre développement professionnel médical. Autrement, la seule contrainte réside dans la limite de votre curiosité!

Que dois-je savoir d'autre?

- Vous recevrez **2 crédits Mainpro-C** pour chaque formulaire soumis.
- Si votre activité est exhaustive, vous pouvez soumettre plusieurs formulaires dans la mesure où chacun repose sur une question tout à fait différente. Vous pouvez faire des photocopies du formulaire en blanc.
- Afin de traiter un large éventail et différents types d'activités d'apprentissage, ce formulaire doit être très général. Considérez vos réponses de la façon dont vous pensez qu'elles s'appliquent le mieux à votre activité.
- Ce formulaire n'est **pas** requis pour des activités Mainpro-C préapprouvées.
- N'utilisez **pas** ce formulaire si vous demandez des crédits Mainpro-C pour les activités suivantes : stages de formation, se présenter à des examens, programmes menant à un grade universitaire, vérifications de la pratique et activités d'assurance de la qualité, ainsi que les programmes provinciaux de revue et d'amélioration de la pratique. Celles-ci nécessitent des formulaires spécifiques que l'on peut obtenir auprès du CMFC, y compris à partir de notre site Web (www.cfpc.ca).

Pour plus d'information

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec le Collège des médecins de famille du Canada ou visitez le site www.cfpc.ca

2630, avenue Skymark, Mississauga, ON L4W 5A4;

tél. : 905-629-0900/1-800-387-6197;

télec. : 905-629-0893;

mainprocredit@cfpc.ca